



# Actu Villelongue



N° 104 Juin 2017

*Commémoration du 8 Mai 1945*



Le lundi 8 mai dernier, Monsieur le Maire, les élus, les associations patriotiques et les enfants du Conseil Municipal des enfants se sont associés aux villelonguets présents pour commémorer l'armistice marquant la fin de la seconde guerre mondiale. Après le défilé et le dépôt de gerbes au monument aux morts, tous se sont retrouvés à la salle Joffre. Dans son discours Monsieur le Maire a rappelé avec émotion, le lourd bilan de cette guerre et la découverte de « l'horreur » ... celle des camps de concentration, de l'holocauste, des déportations et massacres en nombre d'hommes, de femmes et d'enfants. Des milliers de victimes innocentes, fauchées par la folle barbarie nazie.

72 ans après, la paix demeure, mais elle n'a jamais été aussi « fragile » : terrorisme, intégrisme, tensions internationales, difficultés économiques, faisant peser une menace permanente sur nos démocraties.

En ce lendemain du second tour des élections

présidentielles, Monsieur le Maire a souligné qu'au-delà des grandes orientations et décisions nationales et internationales, l'action et l'engagement de l'équipe municipale ne faiblissent pas au niveau local.

*« Pour une sixième année consécutive, les taux d'imposition n'augmenteront pas. Grâce à une gestion saine et responsable et à un partenariat avec la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole, nous continuons d'œuvrer au quotidien pour assurer à chaque Villelonguet des services publics performants dans un cadre de vie de qualité.*

*Ainsi comme chacun a pu le constater, les travaux de notre cœur de ville avancent à grands pas. Ils devraient s'achever courant juin. La réfection des réseaux vétustes et la réhabilitation des espaces publics permettront à chacun d'évoluer dans un environnement fonctionnel et agréable ».*

*« Au-delà de ce chantier principal, notre budget communal, voté le 31 mars dernier, reste ambitieux mais raisonnable. Notre objectif est de continuer à accompagner tous ceux qui, chaque jour, apportent leur dynamisme à notre commune : chaque citoyen auquel nous devons apporter les services les plus adéquats possibles, mais aussi le tissu associatif, les commerçants, les entreprises et les partenaires de notre territoire ».*

Avant de conclure et d'inviter l'assemblée à partager le verre de l'amitié, Monsieur le Maire a remercié toutes les personnes présentes ainsi que les représentants de la brigade de Gendarmerie de Canet, du corps des Sapeurs-Pompiers, les Porte-Drapeaux, les associations patriotiques qui perpétuent le devoir de mémoire, mais également toutes les associations du village, qui ont bien voulu, avec les enfants, nous accompagner.



## Le point sur le projet de contournement !

Afin d'optimiser et de sécuriser les conditions de circulation sur le territoire communal, la Municipalité, en partenariat avec la Communauté Urbaine de Perpignan Méditerranée Métropole a souhaité que soit étudiée l'opportunité de créer une voie de contournement de la Commune en vue de délester le centre-ville de la circulation de transit ; notamment, de celle des poids lourds traversant le territoire.



Dans cette optique, deux études de terrain ont été réalisées en juin et août 2016 : comptage des véhicules, calcul des gains (en temps et carburant) pouvant être engendrés par la nouvelle infrastructure, coût de réalisation, ...

De nombreux critères ont été pris en compte afin de dresser un bilan socio-économique complet devant conduire à une prise de décision objective et rationnelle.

Le bilan de ces analyses fait ressortir que depuis 2002, date à laquelle les réflexions sur ce sujet ont été entamées, les flux traversant la commune, s'ils ont stagné dans un premier temps, sont en voie de diminution.

De plus, l'augmentation des coûts d'acquisition foncière et de

travaux conduisent aujourd'hui à évaluer le montant de l'opération à environ 6 millions d'euros.

Coût nettement supérieur à celui envisagé quelques années en arrière.

Toutefois, parce que la sécurité des Villelonguets et la protection de notre cadre de vie restent prioritaires, nous continuons à travailler pour proposer des solutions alternatives et notamment la possibilité d'aménager de matière sécuritaire, les entrées et les voies principales de notre Commune.

Nous ne manquerons pas de vous informer sur l'avancée des réflexions, afin que collégialement, nous puissions faire les meilleurs choix possibles pour notre village.

## Info Scolaire

Suite à l'élection présidentielle, un des premier chantier annoncé par Emmanuel Macron concerne les rythmes scolaires.

Un décret annoncé comme imminent, devrait en effet permettre aux communes de remettre en cause les « NAP » (Nouvelles Activités Périscolaires) et de revenir à la semaine de 4 jours.

Pour l'heure, rien n'est encore acté. Cependant, des modifications risquent d'intervenir dès cette rentrée 2017/2018.

Si cette possibilité se confirme, la Municipalité pourrait envisager le retour à la semaine de 4 jours et à une nouvelle organisation de l'accueil périscolaire et extra-scolaire afin de répondre aux besoins de chaque famille. Affaire à suivre ...



## Inscriptions Cantine et Garderie rentrée 2017/2018

Pour la prochaine rentrée scolaire, les dossiers d'inscription à la CANTINE et/ou à la GARDERIE seront distribués dans les classes début juin et DEVRONT ÊTRE RETOURNÉS IMPÉRATIVEMENT COMPLETS AVANT LE 7 JUILLET 2017 auprès du régisseur en Mairie aux horaires de permanence habituels.

Pour les enfants qui feront leur première rentrée à l'école maternelle, les dossiers seront disponibles début juin à l'accueil de la Mairie rue de la Colonie.

Une permanence exceptionnelle sera tenue du 16 au 25 Aout 2017, pour les inscriptions des enfants « nouveaux arrivants » dans les écoles de notre

commune, ou pour les enfants déjà inscrits et dont les parents auraient eu des modifications de planning ou de situation professionnelle durant les vacances d'été.



## Elections Législatives

Les élections législatives 2017, se dérouleront les dimanches 11 et 18 juin.

Ce scrutin vise à élire les députés qui siègeront à l'Assemblée Nationale. Les électeurs de notre commune votent pour élire le Député de la 2<sup>ème</sup> circonscription des Pyrénées-Orientales.

Comme pour les élections présidentielle, le bureau 2 (Salle Joffre) sera déplacé à la cantine de l'école élémentaire (Rue Jules Ferry). Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h.

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité et à établir une procuration auprès de la gendarmerie en cas d'absence.



## Zéro pesticides : un autre regard sur les « mauvaises herbes » !



### ZÉRO PESTICIDE

*dans notre commune !*

#### A savoir :

- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte INTERDIT à l'Etat, aux COLLECTIVITÉS LOCALES et aux établissements publics, L'USAGE DES PESTICIDES dans les espaces verts publics, promenades, forêts et voiries.

Elle interdit aussi la vente en libre-service des pesticides chimiques aux particuliers (ils ne pourront leur être délivrés que suite à un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié).

- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'interdiction d'usage des pesticides sera généralisée aux particuliers.

Depuis l'apparition de la phyto-chimie dans les années 50, les rues de nos villes et villages étaient protégées des mauvaises herbes par la pulvérisation de désherbants chimiques, ce qui n'est légalement plus possible aujourd'hui.

**« Zéro pesticide, c'est mille fois mieux pour notre santé et notre planète ».**

Si aujourd'hui, l'herbe revient dans notre village, ce n'est pas par absence d'entretien !

Notre œil devra se réhabituer à voir fleurs ou herbes sauvages. Il faudra désormais accepter la flore spontanée sauvage qui favorise la biodiversité.

Les agents du service technique entretiennent régulièrement les rues et espaces verts du village. Ils utilisent tout le matériel technique et humain mis à leur disposition pour désherber de façon naturelle.

Cependant, la baisse constante des dotations de l'Etat, ne permet pas à la municipalité de renforcer significativement l'effectif des agents ou d'investir dans des machines coûteuses, mais néanmoins, l'achat d'outillage thermique a été voté pour un montant de 6 000 euros :

deux « réciprocatours » (outil mécanique qui facilite le désherbage sans émettre de projection).

Ils permettront l'arrachage des herbes, au lieu de l'utilisation d'un désherbant, conformément à la nouvelle législation en vigueur.



Devenez CITOYEN ACTIF avec des petits gestes pour embellir votre commune :

- Semez des graines de fleurs devant chez vous.
- Participez au désherbage devant votre entrée.

## Mise en œuvre du plan contre la propagation des maladies transmises par le moustique tigre

La totalité du département est définie en zone de lutte contre l'Aedes Albopictus (le moustique tigre), moustique vecteur d'arboviroses dont le Chikungunya, la Dengue et le Zika. Le plan anti-dissémination du Chikungunya et de la Dengue du Ministère de la Santé et des Solidarités du 17 mars 2006, et son instruction annuelle d'application, sont mis en œuvre dans le département des Pyrénées-Orientales.

Par arrêté préfectoral en date du 28 avril 2017, la mise en œuvre de ce plan a débuté le 1<sup>er</sup> mai et prendra fin le 30 novembre 2017.

L'article 4 de cet arrêté définit qu'en cas de nécessité et pour procéder aux actions qui leur incombent dans le cadre de la Lutte Anti vectorielle, les agents de l'opérateur (EID) sont autorisés à pénétrer avec leur matériel dans les propriétés publiques ou privées, même habitées, après que les propriétaires, locataires, exploitants ou occupants en ont été avisés à temps pour leur permettre de prendre toutes dispositions utiles pour la sauvegarde de leur intérêt.

Le numéro de téléphone **0 825 399 110** (0,15€ TTC / mn) permet aux usagers de contacter directement l'EID Méditerranée et de trouver une solution à un problème réel ou ressenti de nuisance attribuée aux moustiques. L'EID Méditerranée est un service public, financé notamment par le Conseil Général et les communes du périmètre. Ses interventions ne sont donc pas facturées aux particuliers des communes inscrites dans le périmètre d'action.

**Quelques gestes simples pour lutter contre la prolifération du moustique tigre :**



## Médiathèque et Cinéma

Pas moins de 70 enfants ont participé à l'animation « Ciné Pop-Corn » proposée par l'équipe de la médiathèque les 12 et 13 mai. Passionnés par l'aventure de Natanaël, ils l'ont tous aidés à sauver les héros des livres de contes (Le Petit Poucet, le Chaperon Rouge ou encore le Capitaine Crochet), menacés de disparition.

Un grand merci aux parents d'élèves qui ont préparé la totalité des « Pop-Corn » et ont aidé à la mise en place et à l'encadrement de cette nouvelle animation culturelle.



## Médiathèque : un nouveau portail internet

Notre médiathèque sera dotée sous peu d'un **portail internet accessible à ses abonnés**.

Avec votre inscription vous donnant droit à l'emprunt de livres et à l'accès aux ordinateurs **vous pourrez désormais trouver des nombreuses ressources sur le nouveau portail, telles que le catalogue en ligne, des coups de cœur, l'agenda des animations et des articles de blogs.**

Mais ce n'est pas tout, de nombreuses ressources numériques seront à votre disposition, vous pourrez ainsi **feuilleter un des 150 magazines et journaux en ligne, rechercher des articles sur un sujet particulier, regarder jusqu'à 3 films par mois parmi une sélection d'environ 4 300 films, écouter de la musique, suivre des cours de musique, de code, de langue, d'informatique ou encore de soutien scolaire.**

L'inscription est gratuite pour les enfants jusqu'à 12 ans et revient à 10 euros pour l'année pour les plus de douze ans et les adultes.

**Plus d'informations auprès d'Elise à la médiathèque au 04 68 52 21 57**

Perpignan Méditerranée Métropole  
Réseau des médiathèques et bibliothèques municipales

Rechercher...

Accès rapide

- Non membre
- Réserves en ligne & PÉRO
- Partenaires associatifs
- Liens utiles
- Ressources numériques
- Nous contacter

Coordonnées

Médiathèque Jean TASTU  
Boulevard Pasteur  
66100 Villelongue de la Salanque  
Tél : 04 68 52 21 57  
Email : mediatheque.jtastu@gmail.com  
Facebook : @mediathequejtastu

Horaires

Lundi	19h30 - 19h30
Mardi	19h30 - 19h30
Mercredi	19h30 - 19h30 / 19h30 - 19h30
Vendredi	19h30 - 19h30
Samedi	19h30 - 19h30

Samedi 27 Mai 2017

## ELS CANTAIRES CATALANS

En Concert à 16 h à la salle des Fêtes  
de Villelongue de la Salanque



Le groupe vocal composé de 11 choristes, 3 mandolines dirigé par le chef de chœur Mariano Matilla vous propose des chants traditionnels et religieux.

Entrée Libre

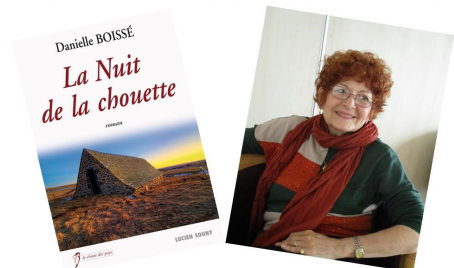
## Conférence - Dédicaces

DANIELLE BOISSÉ

Auteur catalan

Comment devenir auteur ?

Présentation de son dernier livre



Samedi 3 juin 2017, à 17h

Médiathèque J. TASTU

Villelongue de la Salanque

ASSOCIATION CULTURELLE PATRIMOINE VILLELONGUE

Mardi 13 juin 2017  
salle TRENET - 18h30

CONFÉRENCE animée par M. Yves ESCAPE

# CATALUNYA

ENTRÉE LIBRE

Histoire de la CATALOGNE 3/3 de la RENAISSANCE à nos JOURS